

Comme vous avez pu l'indiquer dans le diaporama de présentation de ces dossiers lors de la présentation aux organisations syndicales, les deux réorganisations sont liées.

4 - B. Pôle Ressources – Direction des Moyens et des Achats – Service de la Commande Publique et des Achats : Nouvelle organisation (avis) ;

Dans le cadre des travaux préparatoires sur ce dossier, nous avons souhaité avoir des éléments de réponse à des questions qui nous semblaient simples mais pour lesquelles soit nous n'avons pas eu de réponse soit les réponses faites sont quelque peu surprenantes :

- Sur le point relatif au service administratif et financier :
  - o Sur les organigrammes :
    - Toujours pas d'harmonisation dans les éléments fournis dans les organigrammes des services et directions présentés en cette instance. Malgré une version 2 des organigrammes, les éléments demandés n'y figurent pas.

Vous évoquez dans le rapport le rattachement de la commande publique au service des achats de la DMA suite au CST du 1<sup>er</sup> février 2024. Les agents issus de la commande publique auraient aimé un bilan de leur rattachement avant d'être soumis à une nouvelle réorganisation. Il nous est remonté que ces agent-es ne se trouvent pas valorisés dans leurs missions et invisibilisés dans l'organisation actuelle. Ils n'ont pas de visibilité sur leur avenir.

Vous proposez donc une nouvelle organisation avec des évolutions de postes pour lesquelles vous attendiez la réunion du comité emploi. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est, s'il vous plait, car les postes concernés ne faisaient pas partie du document fourni pour le point 7, relatif à l'emploi dans nos collectivités et présentés la semaine dernière lors d'une réunion pré-CST Postes ?

Lors d'échanges avec les agents mais également avec la responsable du service achats et de la commande publique à l'issue de la présentation du 18 octobre, plusieurs questions et remarques restent en suspens :

- Sur l'organigramme, pourquoi ne pas avoir inclus le gestionnaire instances REGATE dans la Mission Commande Publique / Ingénierie Juridique ?
- Dans cette Mission, il semble nécessaire d'y créer un nouveau poste qui manque depuis de nombreuses années,
- Dans la Mission Data / reporting (outils de pilotage), pourquoi avoir un demi équivalent temps plein sur la mission administrateur fonctionnel ?
- Pourquoi partager un équivalent temps plein avec, dans la famille alimentaire, un demi temps plein de rédacteur marchés ?
- Que se passera-t-il si cet agent quitte la collectivité ?
- Pouvez-vous revenir sur la future attribution des marchés des directions non dotées de cellules marchés, s'il vous plait ? Quels critères, quels volumes financiers, quelle logique ?
- Les acheteurs que nous avons rencontrés évoquent une charge de travail trop importante et pour cause, la moitié des effectifs est déjà partie et les survivants ne pensent qu'à partir.
- Les acheteurs évoquent un stress permanent et aucune reconnaissance de la part de leur hiérarchie. Il est également évoqué qu'aucune réunion de service n'existe d'où un manque de communication criant.
- Il est remonté que la dimension de la famille Hygiène – Santé – Sécurité est largement sous dimensionnée. Peut-être que les ateliers permettront de revoir cela ?